

douleur repentante pour le passé, encore quelques jours de résignation patiente en face du présent, et la pauvre Mélanie s'endormit de son dernier sommeil. Ses dernières heures furent tranquilles comme le coucher du soleil, accompagnées de cette paix pleine de douceur et de sourires, que les Sœurs du Bon Pasteur, si souvent, ont le bonheur de contempler dans ces pauvres et chers objets de leur tendresse, quand, après une longue et pénible maladie, supportée souvent avec une patience héroïque, capable de compenser pour les folies des premières années, Dieu enfin envoie son ange pour leur fermer les yeux et les introduire dans le repos du ciel.

CHAPITRE X

Sr Marie de St Anselme avait saisi dès la première entrevue qu'Henriette n'appartenait pas à la même classe de société que la plupart des pénitentes confiées à ses soins et elle tremblait à la pensée de l'introduire parmi les personnes grossières et sans culture qui devaient être nécessairement ses compagnes pendant son séjour dans la maison. La pauvre fille cependant était encore évidemment loin d'être bien et la maîtresse se servait prudemment de ce prétexte pour la laisser quelques jours de plus à l'infirmerie. Elle espérait qu'Henriette s'accoutumerait ainsi peu à peu à la situation ou qu'au moins, en comprenant mieux la nécessité, elle s'y plierait de meilleure grâce au moins pour le présent. On la laissa donc en paix à l'infirmerie pendant la journée, mais sur le soir, comme Gabrielle allait évidemment mourir, dans le but de lui épargner la vue de l'agonie de la pauvre femme, Sr Marie de St Anselme la fit descendre dans la salle commune pendant l'heure de récréation. Le souper venait de finir et les langues, silencieuses pendant plusieurs heures, venaient de reconquérir leur liberté. Le bruit était à son apogée au moment où Henriette entra dans la salle. Instinctivement elle porta la main à la tête et fit un pas en arrière. Ce mouvement n'échappa pas à l'œil exercé de la maîtresse mais elle ne fit pas semblant de s'en apercevoir. Elle invita Henriette à la suivre et, sans lui laisser le temps de faire aucune autre récrimination, la conduisit jusqu'à l'extrémité de la salle où elle la plaça à côté d'une jeune fille qu'elle appela Ernestine. Cette dernière, et d'un extérieur distingué, délicat, portait une robe noire, et sur les épaules, un double ruban se croisant sur la poitrine avec les lettres I. H. S., brodées en blanc. Environ vingt autres filles, en semblable costume, étaient disséminées çà et là parmi celles qui portaient l'uniforme lilas et au nombre desquelles se trouvait Henriette. Elle apprit plus tard que les premières appartenaient à la classe des pénitentes consacrées, c'est à dire à celles qui font volontairement chaque année la promesse de rester dans la maison ; leur engagement se limitant toujours aux douze mois subséquents.

Toutes les enfants s'étaient levées en voyant leur maîtresse entrer